

Un partenariat

Association Départementale des Francas du Gard

Communauté de Communes du Pays de Sommières

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

CENTRE DE LOISIRS DU PAYS DE SOMMIERES

Montpezat

Centre d'Animation du Pays de Sommières

Domaine de la Saussinette

150, chemin de la Sarriette - BP 15 032

30 252 Sommières Cedex

04.66.80.31.25 saussinette@francas30.org

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs de Montpezat
Organisateur	FRANCAS du GARD
Coordonnées du Centre de loisirs de Montpezat	Ecole de Montpezat 16 rue des écoles 30730 Montpezat 04 66 81 13 58
Public accueilli	3-13 ans
Dates	Du mercredi 3 septembre 2025 à septembre 2026
Numéro du récépissé de déclaration	0300052AP001425-E01 (Périscolaire) 0300052CL001423 (extrascolaire)

Sommaire

INTRODUCTION.....	2
I.Le contexte du centre de loisirs éducatifs	4
A.L'organisateur :	4
B.La situation initiale :	4
C.Le/la responsable du centre de loisirs éducatifs :	9
C.1 L'organisateur	9
C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif :	16
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.....	16
A. Les intentions éducatives, les objectifs et actions pédagogiques.....	16
B. Le programme d'animation	28
III. Les Moyens	29
A.Les Moyens humains.	29
B.Les Moyens financiers.	30
C.Les Moyens matériels.	30
IV.Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet.....	31
A.La structuration du temps, du groupe et des espaces : la journée type.....	32
B. Les modalités de vie	33
V. Annexes	35

I.Le contexte du centre de loisirs éducatifs

A.L'organisateur :

L'Association départementale des Francas du Gard, développe, depuis sa création en 1958, de nombreuses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le département.

La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur. Les Francas s'attachent à « favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse ».

En tant que Mouvement œuvrant pour l'Education de tous les enfants et adolescent.e.s, les Francas développent une action complémentaire de celle de l'école et de la famille.

Les enfants et les adolescent.e.s eux-mêmes, les enseignant.e.s ainsi que les parents sont donc des interlocuteur.trice.s privilégiés des Francas. Le partenariat avec eux doit sans cesse être recherché et enrichi.

Une de nos ambitions est de susciter l'amélioration qualitative des structures existantes et d'impulser de nouvelles formes d'accueils en direction des enfants et des jeunes adaptées aux réalités locales et aux besoins exprimés. Le projet 2021-2025 « avec les enfants et les jeunes ensemble pour l'éducation » donne à voir qui sont les Francas et formule des propositions pour l'action éducative locale que les Francas souhaitent partager et mettre en œuvre avec d'autres, pour contribuer ensemble à l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des adolescent.e.s sur le territoire. Les Francas promeuvent une action éducative qui transmette et fasse vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cette action éducative est aussi porteuse de valeurs, d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent tout autant à la construction du vivre ensemble.

A l'échelle du département, l'association met en place une stratégie définissant les priorités d'action associée à un parcours de formation à destination du personnel et un accompagnement pédagogique des équipes.

B.La situation initiale :

Partenariat

Le Centre d'Animation du Pays des Sommières est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) dont l'organisateur est l'AD des Francas du Gard.

Une convention pluriannuelle d'Objectifs (CPO) lie l'AD des Francas du Gard et la CCPS pour une durée de 3 ans.

Ce partenariat a permis la mise en œuvre d'un Projet Educatif en direction des enfants et des jeunes du territoire et la création du Centre d'Animation.

Le territoire

Le territoire de la CCPS se situe dans le Gard à mi-chemin des deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier.

Elle regroupe 18 communes : Parignargues, Aspères, Aujargues, Calvisson, Cannes-et-Clairan, Combas, Congénies, Crespian, Fontanès, Junas, Lecques, Montmirat, Montpezat, Saint-Clément, Salinelles, Sommières, Souvignargues et Villevieille.

C'est un territoire de transition entre l'urbain et le rural avec une population de plus de 22 000 habitants. Cette population est en évolution, ce qui conduit à une nouvelle organisation de l'espace mais aussi à de nouveaux modes de vie, nouveaux besoins et de nouvelles attentes.

Le territoire compte 17 écoles publiques, 1 école privée, 2 collèges publics, 1 collège privé et 1 lycée public (depuis septembre 2021 à Sommières).

Montpezat est une commune de 1367 habitants (2019). Les communes de Combas (CCPS), Saint-Mamert-du-Gard, Parignargues, Saint-Côme-et-Maruéjols et Souvignargues (CCPS) sont limitrophes de la commune de Montpezat.



Montpezat est une commune chargée d'histoire et entourée de sites naturels. Des petits commerces et des associations font vivre le village qui est depuis en expansion avec de nouveaux quartiers résidentiels.

Le public concerné : les enfants et les jeunes du territoire de 3 à 13 ans. (Cf. « Les besoins du public » en annexe)

Les enfants habitants hors communauté des communes peuvent cependant être accueillis. Les enfants de 3 à 13 ans peuvent être accueillis dans les centres de loisirs de Sommières, Montpezat et Villevieille.

Les effectifs :

Le centre de loisirs de Montpezat peut accueillir jusqu'à 40 enfants de 3 à 13 ans

Un groupe d'enfants de 3 à 5 ans et un groupe d'enfants de 6 à 13 ans.

Les lieux :

Le centre de loisirs de Montpezat se situe dans les locaux de l'école.

Sont mis à disposition :

- 1 salle de classe équipée du matériel adapté aux différentes tranches d'âge (maternelle, élémentaire) dans le bâtiment scolaire (une salle élémentaire en plus l'été)
- 1 bibliothèque et une salle de restauration dans le bâtiment annexe
- 3 sanitaires dont 1 maternel
- Une cour et un jardin ombragé
- Un Algeco pour la salle de sieste

A proximité, sont accessibles en accès libres : des espaces verts (la garenne) et infrastructures sportives (2 terrains de tennis, 1 city parc, 1 terrain de basket).

Sur demande et réservation, Montpezat possède une médiathèque et un foyer communal.

Le cadre de fonctionnement :

Heures d'ouverture du centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires :

Montpezat
Ouverture de 7h30 à 18h30

Les centres de loisirs éducatifs du Pays de Sommières sont ouverts de 7h30 à 18h30 (accueil à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas sauf sortie exceptionnelle) :

- Les mercredis en période scolaire (sauf exceptions : jours fériés, rattrapage des écoles...).
- Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires (à l'exception des ponts et des jours fériés).

- Le centre de loisirs de Sommières est ouvert les mercredis et pendant toutes les périodes de vacances scolaires avec une ouverture partielle pendant les vacances de fin d'année.
- Le centre de loisirs de Montpezat est fermé 4 semaines au mois d'août et durant les vacances de fin d'année.
- Le centre de loisirs de Villevieille, situé dans l'école, est ouvert durant le mois de juillet uniquement.

L'arrivée et le départ des enfants se fait de manière échelonnée entre 7h30 et 9h30 le matin, et le soir entre 16h30 et 18h30.

Le soir et le matin, les animateur.trice.s réalisent un temps de passation des informations entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. Des ateliers libres et des jeux sont proposés, pour faciliter l'arrivée et le départ échelonnés des enfants.

Pendant les vacances scolaires et durant les mercredis scolaires l'organisation est la suivante :

- Arrivée des enfants entre 7h30 et 9h30
- Arrivée/ départ entre 11h45 et 12h
- Repas proposé entre 12h00 à 13h00
- Temps calme de 13h00 à 14h00
- Arrivée/ départ entre 13h30 et 14h
- Temps d'activité de 14h00 à 16h00
- Goûter de 16h00 à 16h30
- Départ échelonné des enfants entre 16h30 et 18h30

Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur. Les mercredis sont des accueils de loisirs périscolaires. De manière à garder la qualité des accueils dans notre centre de loisirs, l'association des Francas du Gard a fait le choix de garder les taux d'encadrement d'un accueil extrascolaire.

Les vacances scolaires sont des accueils de loisirs extrascolaires (- de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants / + de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants).

Modalités d'inscriptions :

Cf. règlement intérieur

Les séjours :

Des mini-camps ou des séjours sont organisés pendant les périodes de vacances scolaires (hiver et été).

De plus, l'association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés.

Outre le fait, que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente. L'organisation des séjours de vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfants à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garantit également la qualité de l'organisation et permet la mutualisation des moyens et des expériences.

Les "Colos apprenantes" s'inscrivent dans l'opération "Vacances apprenantes" qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays. Les Francas du Gard organisent des séjours « Colos apprenantes » pendant les vacances d'été (AST, PCA...) permettant à des enfants du territoire en situation précaire de partir en séjour.

Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les enfants des différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent

Les partenaires éducatifs :

Radio Sommières : est une radio associative permanente des Francas du Gard, animée depuis plus de 20 ans en direct chaque semaine par plus de 80 jeunes âgé.e.s de 9 à 25 ans. Cette radio est le fruit d'un partenariat entre l'association départementale des Francas et la Communauté de Communes.

Radio Sommières et le centre de loisirs de Sommières mettent en place des projets en communs (interview, émissions radio...). Cet espace d'expression permet aux enfants d'utiliser les médias mais aussi d'aborder la lecture et l'écriture de manière ludique.

La sphère Ados : la sphère ados du centre d'animation du pays de Sommières et le centre de loisirs ont comme projet commun de mettre en place des passerelles entre le groupe des 9-13 ans et les jeunes de l'espace jeunes. Des projets se construisent régulièrement avec pour but est de permettre à ces enfants de vivre des journées collectives de manière « différente », de se retrouver dans des locaux aménagés spécifiquement pour les 11-17 ans, de rencontrer de nouveaux jeunes et d'aller vers de la construction de projets.

La conseillère numérique à la CCPS : (Service patrimoine/tourisme/culture) elle est embauchée par la CCPS pour proposer des animations tout public (stages, soirée, atelier d'initiation...) autour du numérique. Ses objectifs sont :

- apprendre à utiliser des nouveaux outils numériques (imprimante 3D, retro gaming, light painting, caméra, appareil photo...)
- communiquer grâce à un langage artistique
- conduire des projets collectifs

Les partenaires locaux :

La médiathèque de Montpezat : lieu de vie culturelle au centre du village, elle est un endroit privilégié pour les enfants de Montpezat. Le centre de loisirs cultive un lien fort avec la médiathèque pour des projets culturels : Partir en livre, la fête du court-métrage, création de textes et de musique avec un intervenant, des goûters en bibliothèque...

C.Le/la responsable du centre de loisirs éducatifs :

C.1 L'organisateur

Ce projet pédagogique a été conçu avec l'équipe des animateur.trice.s du centre de loisirs, en prenant en compte les orientations du projet politique partagé entre la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) et l'Association Départementale (AD) des Francas du Gard ainsi que de la stratégie départementale 2021-2025.

A l'échelle départementale, une stratégie est mise en œuvre, 5 axes prioritaires pour cette année scolaire ont été définis et sont les suivantes :

- 1.** Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques
 - >Affirmer notre volonté de construire une société plus solidaire, durable, favorisant la citoyenneté
 - >Encourager l'accessibilité pour toutes et tous dans les espaces éducatifs
- 2.** Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire
 - >Développer un parcours d'engagement au sein de notre mouvement
- 3.** Être et faire fédération avec le local
 - >Réaffirmer les principes de laïcité, de coopération en luttant contre toutes les formes de discriminations
 - >Affirmer notre place de coéducateur.trice dans la relation avec les familles...
 - >...comme mouvement complémentaire à l'école
- 4.** Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le mouvement
 - >Affirmer notre mouvement comme acteur de l'économie sociale et solidaire en phase avec les évolutions de la société
- 5.** Contribuer à la stratégie fédérale
 - >Rendre le projet des Francas accessible au plus grand nombre

Il définit le cadre de l'activité du centre de loisirs notamment au travers des pratiques éducatives comme : la démarche éco centre, les actions autour du vivre ensemble (il était une fois : une histoire pour [mieux] vivre ensemble), les activités scientifiques et techniques (le cyber rallye), la participation (ateliers philo), les médias au travers de Radio Sommières...

Pour développer nos priorités d'actions, en lien avec le projet des Francas, les pratiques éducatives sont des éléments structurants du projet pédagogique.



Place à nos droits, une opération fédérale

L'ambition de l'opération Place à nos droits, héritière d'Agis pour tes droits est d'agir dans tous les espaces éducatifs que fréquentent les enfants et les adolescent.e.s, ainsi que dans leur quartier, leur village, leur ville, leur commune, pour :

- La connaissance et l'appropriation des droits des mineurs dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE),
- La prise en compte de ces droits et une effectivité accrue de ceux-ci.

Déclinée à l'échelle départementale...

Depuis plusieurs années, l'association départementale des Francas du Gard déploie « Place à nos droits » sur son territoire auprès des centres de loisirs éducatifs, des établissements scolaires et des associations locales.

Cette année, nous invitons les différentes structures à traiter la thématique des droits de l'enfant, la prise en compte de l'expression des enfants et des adolescent.e.s, notamment par le levier de la consultation nationale du Défenseur des Droits.

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles. Son action s'articule autour de deux volets complémentaires que sont la protection des droits et des libertés et la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits.

En France, le Défenseur des droits est l'institution désignée pour veiller au respect de la Convention internationale des droits de l'enfant. Reconnu par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, il s'assure du respect de « l'intérêt supérieur de l'enfant », c'est-à-dire que l'intérêt de l'enfant soit considéré comme primordial et prioritaire sur tout autre.

L'institution du Défenseur des droits est présidée par la Défenseure des enfants, assistée par ses adjoints, notamment le Défenseur des enfants.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause son intérêt. Un enfant ou un adolescent peut contacter lui-même le Défenseur des droits.

Pour ce faire, nous avons en notre disposition différents outils, notamment en lien avec nos pratiques éducatives :

- Graine de Philo ;
- Les radios Francas, par la possibilité de créer une webradio sur le site <https://lesradiosfrancas.fr> ;
- Par les interventions de radio Sommières sur les territoires ;
- Par le site fédéral <https://www.enfantsacteurscitoyens.fr> ;
- Par l'entrée des jeux de société via la ludothèque intercommunale
- Par l'entrée des pratiques culturelles et artistiques, comme le théâtre, la danse, la musique, le chant,

- ...

Cette action doit être initiée bien avant l'annonce de la thématique lors de la journée des Droits des Enfants. La préoccupation première des Francas, est bien la prise en compte de l'ensemble de la parole des enfants et des jeunes, peu importe le sujet, peu importe la forme, peu importe leurs revendications.

LES TEMPS FORTS AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La Forum des Enfants/ La journée des Droits : 5 Novembre 2025

Le Forum des enfants sera organisé **le mercredi 5 novembre au Pont du Gard.**

Ateliers à visée philosophique avec les enfants

Notre volonté est de faire vivre des temps à visée philosophique aux enfants sur leur temps de loisirs. Cet outil permettra d'alimenter les différents outils d'expressions (<https://enfantsacteurscitoyens.fr> , blog, Vlog, reportage radio et/ou vidéo, ...).

La Journée du (Mieux) Vivre Ensemble : mercredi 24 juin 26

Car l'action départementale « Histoire(s) de (Mieux) Vivre Ensemble » répond entièrement à l'article 2 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant – Prends la Parole, et des priorisera la prise de parole des enfants et leur point de vue.

Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble

Il était une fois "Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble "... est une opération départementale organisée par les Francas du Gard à destination des enfants et des adolescent·e·s. Son point d'orgue est le 21 mars, journée proclamée "Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale" en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et durant la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations.

Le principe de l'opération :

Cette opération, qui répond à de nombreux objectifs du socle commun, s'intégrera facilement dans tous les temps scolaires, périscolaires ou de loisirs, et à tous les projets pédagogiques (centres de loisirs, temps d'activités périscolaires, cours, cdi, ateliers, clubs...).

Des enfants et des adolescent·e·s de 5 à 17 ans (clubs ados, espaces jeunes, centres de loisirs, établissements scolaires...) imaginent plusieurs mises en scène photographiques en s'inspirant de l'artiste Tanaka Tatsuya et de ses miniatures, traitant d'une discrimination et/ou une scène valorisant le « mieux »

vivre ensemble, puis devront par la suite créer des Haïkus (poèmes japonais) à partir de la photographie d'une structure.

Il est impératif d'inscrire son groupe à l'aide de la fiche d'inscription disponible auprès des Francas du Gard (animation@rancas30.org).

Il sera aussi organisé une journée de valorisation "la Journée du (Mieux) Vivre Ensemble", à laquelle sera convié l'ensemble des participant·e·s.

La démarche centres A' ERE /écocentre de loisirs

Le programme centre à ERE vise à accompagner la totalité des centres d'activités affiliés aux Francas pour une prise en compte progressive et volontaire des questions d'environnement et plus généralement de Développement durable.

- **Devenir Ecocentre c'est :**

- Développer un projet lié au concept de développement durable.
- Porter la démarche tant au niveau politique que pédagogique.
- Inscrire la démarche et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique.
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau.
- Faire connaître ses projets, les partager et privilégier les projets collectifs.

- **Les objectifs de la démarche sont :**

- De mettre en œuvre, dans une structure, une démarche liée au développement durable adaptée aux différents accueils collectifs.
- Faire évoluer les comportements des enfants, des jeunes et des adultes.
- Impliquer les enfants, les jeunes et les familles.
- Aménager les structures pour faire évoluer les pratiques éducatives.
- Apporter une gamme d'outils concrets, supports de pédagogie active.
- Accompagner et former les équipes éducatives.
- S'adresser à tous les publics (jeunes, animateur·rice·s, parents enseignant·e·s, formateur·rice·s, élu·e·s).
- Créer des partenariats localement avec les institutions, les associations, les entreprises, les collectivités.

Cette prise en compte s'inscrit en articulation et en cohérence dans les champs de l'action éducative bien-sûr, mais aussi dans le domaine de la vie quotidienne :

-Biodiversité et Patrimoine

-Alimentation

-Préservation des Ressources

-Cadre de vie

-Solidarité

-Valorisation des déchets.

MISSION centre aère				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation
Favoriser les actions et projets écocitoyens sur le territoire et développer une démarche favorisant l'écocitoyenneté au prisme de l'ACM	Récolte des pratiques éco-responsables et éco-citoyennes	Des données communes sont récoltées	Des priorités sont établies	
	Mise à jour de la charte d'engagement	Des modifications sont apportées	L'équipe adhère à la charte	
	Mise en place de projets solidaires	Des projets voient le jour dans les centres de loisirs	La mise en place de projets à court et long termes	
	Mise en place d'un affichage ludique et lisible	Régulièrement il y a nécessité de faire un affichage	Des affiches pour et par les enfants sont installées	
	Mise en place d'échanges intergénérationnels	Des projets sont mis en place avec d'autres publics	Au moins un projet par an intergénérationnel	
	Création d'une charte avec les enfants	Des temps de paroles sont accordés sur ce sujet	Des écrits sont réalisés, afin de créer une charte finale	
	Création d'un qui fait quoi ? Écolo	Des missions écologiques sont mises en place	Les tâches sont suivies par les enfants	
	Mise en place de sorties locales et d'ateliers cuisine avec des produits locaux	Les enfants apprennent sur leur territoire de vie	Au moins 1 atelier ou 1 sortie par période	
	Mise en place de jeux coopératifs et collectifs	Les enfants apprécient les temps collectifs	Au moins 1 par jour pour chaque enfant	

Le Cyber r@llye scientifique

www.cyberallyefrancas.fr

Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescent-e-s (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges, lycées, cyber bases, espaces publics numériques,...) le Cyber r@llye scientifique permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages de l'Internet.

Après avoir, dans un premier temps, conçu un défi scientifique relié à leur territoire (scientifique, historique, industriel, technique ou naturel) rédigé sous forme d'une énigme, les groupes devront résoudre les différentes énigmes en ligne par l'utilisation de recherches internet.

La démarche Petite ourse

Dans le cadre du partenariat entre les Francas et l'AFA, le projet appelé "Petite Ourse" est proposé en direction des centres de loisirs (mais aussi pour le cadre scolaire ou périscolaire comme l'accompagnement éducatif, les projets éducatifs locaux, etc...).

Destinée à terme à 20.000 enfants et adolescent·e·s de 8 à 16 ans, la "Petite Ourse" a pour objectif de les sensibiliser à l'observation réelle du ciel et de les familiariser avec des outils d'initiation pour l'observation et la découverte de l'astronomie. Elle permet également d'apprendre un vocabulaire spécifique et quelques connaissances de base.

Résolument pratique, la Petite Ourse donne le goût de l'observation par la mise en application sur le terrain en situation réelle et pratique et permet de lutter contre toutes les formes d'obscurantisme.

La pratique de la Philo avec les enfants

<https://www.facebook.com/FestivalNationalFrancasGrainesDePhilo>

Sur la base d'expériences menées dans plusieurs territoires, la Fédération nationale des Francas anime depuis début 2013 une recherche action destinée à formaliser puis à diffuser un savoir-faire autour des actions de philo avec les enfants.

Ce travail est mené en partenariat avec la revue belge "Philéas et Autobule, les enfants philosophes". Les pratiques de citoyenneté ont toujours été au cœur des volontés d'action des Francas. Pourtant, nous sommes bien obligés de constater que souvent celles-ci sont difficiles à traduire concrètement dans les actes.

La pratique du débat philo valorise en particulier le fait d'apprendre les compétences sociales nécessaires, en particulier dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres. Ceci nécessite du temps et un thème qui n'engage pas trop l'affectivité personnelle, pour accepter de se réinterroger, d'écouter positivement l'autre, de consolider sa pensée, de la faire progresser. Il faut aussi être hors des situations de "blanc ou noir", dans lesquelles il n'y a pas « la bonne réponse », et pour lesquelles le temps nous aide à progresser. Des programmes de formation ont lieu tout au long de l'année. Pour tous renseignements, contacter votre Association Départementale, elle vous guidera vers la formation proposée ou pourra mettre à disposition un·e animateur·rice formé à la pratique de la Philo avec les enfants.

Dispositif C'est mon patrimoine !

<https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr/>

C'est mon patrimoine ! participe de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des adolescents pendant les vacances scolaires. Accueillis dans les lieux de patrimoine sur l'ensemble du territoire, les jeunes ont accès à différents programmes d'activités pluridisciplinaires. Ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, danse, performances ou pratique des arts numériques permettent de s'approprier de façon inédite le patrimoine.

Ce dispositif piloté par le ministère de la Culture et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) touche chaque année plusieurs dizaines de milliers de jeunes inscrits en centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture, centres de loisirs ou foyers ruraux.

Organisé en dehors du temps scolaire, C'est mon patrimoine ! est organisé sur le Fort Saint Andrée et le Château de Sommières (CCOPS) en partenariat avec les Francas du Gard.

En s'adressant à des jeunes issus des territoires prioritaires, urbains mais aussi ruraux, C'est mon patrimoine ! a pour ambition de les sensibiliser aux patrimoines et à l'histoire à travers une offre culturelle de qualité.

Ce sont ainsi chaque année plusieurs centaines de sites (monuments, musées, archives, villes et pays d'art et d'histoire, patrimoine industriel, sites archéologiques ou patrimoines immatériels) qui leur sont ouverts pour une découverte privilégiée et une pratique artistique et culturelle de qualité.

C'est mon patrimoine ! permet aux enfants et adolescent·e·s de développer leur goût du patrimoine et des arts, d'enrichir leurs connaissances et les aide à mieux comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans son environnement géographique et culturel.

Les Web Radio Francas

<https://lesradiosfrancas.fr/>

Permettre aux enfants, aux jeunes de s'exprimer par la radio sur les ondes FM, de parler d'eux-mêmes, de ce qu'ils aiment, de ce qu'ils font, de débattre autour de thèmes qui les concernent, d'émettre les musiques qu'ils aiment..., chez eux, dans leurs communes, leurs quartiers... C'est aussi leur permettre de s'affirmer, de valoriser des projets qu'ils ont conduits, porter un regard sur leur environnement, aller à la rencontre des autres qu'ils-elles soient enfants, adolescent·e·s, adultes...

En cohérence avec l'article 13 de la convention internationale des droits de l'enfant (liberté d'expression - liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations), Radio Francas vise en premier lieu à l'expression des enfants et des adolescent·e·s à travers la pratique de la radio et des médias en général. Outil privilégié d'éducation aux médias et de réflexion sur l'influence des médias sur l'éducation, les radios Francas ancrées dans un projet de territoire, font vivre et s'inscrivent dans le projet des Francas.

Différentes formes de radios Francas sont reconnues, elles visent toutes à une forme de diffusion :

- Les web radios (diffusent via Internet sous un flux continu),
- les radios FM (temporaires ou permanentes avec autorisation de l'ARCOM),
- et les ateliers d'expression radiophonique.

Chaque année une formation nationale de correspondant·e·s rassemble plus de 20 associations territoriales. A ce jour, plus de 30 associations départementales développe cette pratique.

Une web radio nationale adossée à une plateforme internet dédiée a été officiellement lancée en 2018. Elle permet aux acteurs, associations départementales, organisateurs locaux, et également des groupes d'enfants et d'adolescent·e·s " autonomes " (Atec, ...) de diffuser via le web leurs créations.

En outre, la plateforme nous permet de rendre compte à l'autorité de tutelle : l'ARCOM.

La plateforme est un levier au service de la cohérence et de la cohésion entre les différentes pratiques de web radios d'enfants et d'adolescent·e·s. Elle vise à fédérer et à rendre visible et lisible le réseau des Radios Francas.

En termes politiques, la plateforme rend lisible le droit et la capacité des enfants et des adolescent·e·s à s'exprimer. A court terme, la plateforme émettra un flux continu de pod cast ; A moyen terme, il est possible d'envisager un flux continu en direct.

Le public visé est les enfants et les adolescent·e·s bien sûr mais aussi tout citoyen mobilisé par les questions d'éducation et d'expression des jeunes.

Le centre d'animation de Sommières présente régulièrement par le biais de radio Sommières via une émission qui lui est consacrée Amstragram, ses structures et ses projets.

C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif :

L'équipe de direction souhaite, en premier lieu, faire du centre de loisirs éducatif un espace accueillant et rassurant pour les familles et les enfants. Pour ce faire, le premier contact avec ces derniers, est au cœur de nos préoccupations, en créant des espaces valorisant, agréables et facilitant le lien et le dialogue.

Dans nos centres de loisirs, l'adulte doit permettre la confiance en soi et l'épanouissement de chaque enfant en lui proposant des espaces de liberté et d'autonomie, en s'appropriant des organisations de la vie quotidienne et des espaces ludiques, et en lui proposant des animations pluridisciplinaires, d'expression, de découverte, d'initiation, afin de le rendre curieux dans le domaine.

Le centre de loisirs, est un lieu propice au jeu, pour cela l'adulte doit le développer sous toutes ses formes et sur tous les temps. En effet, le jeu permet de développer l'imaginaire, les relations sociales, de vivre et d'agir avec plaisir avec les autres.

Enfin, le centre de loisirs doit s'extérioriser pour aller à la découverte de son territoire de vie : sa nature, ses associations, son patrimoine, ses habitants... des projets sont proposés dans ce sens pour favoriser le bien-vivre et le vivre-ensemble.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives, les objectifs et actions pédagogiques

- **Mission d'accueil : enfants, familles, partenaires**

Le centre de loisirs doit être un lieu sécurisant et de confiance pour les enfants et les familles mais aussi un espace chaleureux et invitant aux jeux et aux loisirs.

La posture de l'équipe d'animation est déterminante pour y parvenir. Elle doit être disponible, à l'écoute et bienveillante. Elle impulse un dynamique de groupe et met en place des temps de détente, d'apprentissage et de divertissement.

Les espaces d'accueil doivent être agréables et chaleureux. Ils s'adaptent au public et au rythme de chacun.

Les espaces d'accueil des familles doivent permettre les échanges et la transmission d'informations sur l'enfant mais aussi sur le projet du centre de loisirs.

Nous attacherons une importance particulière au premier accueil de l'enfant et des familles. À leur demande, une rencontre en amont du premier jour d'accueil pourra être envisagée avec l'équipe de direction.

Nous nous efforçons de rendre l'accueil de loisirs accessible au plus grand nombre d'enfants.

MISSION D'ACCUEIL				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation

Proposer aux enfants et aux familles un espace d'accueil sécurisant et accueillant	Des réunions de coordination entre directeur.trices sont mis en place afin d'assurer une cohérence pédagogique entre chaque période d'accueil	Les organisations ne changent pas et s'adaptent seulement à la période	Les familles et les enfants gardent les mêmes repères.	
	Formation des animateur.trices à l'accueil des familles et des enfants	Les animateur.trices vont vers les enfants à leur arrivée et ont un langage rassurant	La séparation avec les familles se fait facilement	
		Les animateur.trices ont une posture adaptée (langage adapté, information pertinente) lors des temps d'accueil des familles	Les animateurs se sentent plus à l'aise pour aller vers les parents. Les échanges avec les parents sont constructifs.	
	Des repères visuels sont mis en place à destination des enfants et des familles	Les différents espaces sont matérialisés avec des affichettes adaptées au public	Les enfants et les familles se dirigent vers les espaces en autonomie	
		Des outils pour repérer l'équipe d'animation sont mis en place (trombinoscope, badge, tee-shirt francas...)	Les enfants et les familles ont bien repéré l'équipe d'animation et se sentent à l'aise lors des échanges.	
	Aménagement d'espaces d'accueil agréable et accueillant	Des espaces de rangement pour les affaires des enfants sont prévus	Les enfants déposent leurs affaires en arrivant dans ces espaces	
		Les espaces d'accueil sont préparés en amont et invitent les enfants au jeu	La séparation avec les familles se fait facilement et les enfants vont directement jouer en arrivant	

		Les mobiliers et le matériel est adapté au public	Les enfants sont installés confortablement et utilisent facilement le matériel mis à disposition	
	Une attention particulière est faite lors du premier accueil d'un enfant	L'équipe a connaissance du premier jour de l'enfant et met en place une accueil spécifique	A chaque premier jour d'un enfant, les animateur.trices du groupe prennent le temps d'expliquer le fonctionnement et mettent en place une visite des locaux	
			La directrice s'est rendue disponible lors de chaque demande des familles pour visiter le centre	
	Des supports d'information sur le fonctionnement et le projet du centre de loisirs sont créés et mis en place à destination des familles	Nos supports d'information numériques sont à jour (site internet, facebook) et une lettre d'information est envoyé mensuellement	Les familles connaissent le fonctionnement du centre de loisirs et les modalités d'inscription	
		Des affichages sur les sorties, menu... sont mis en place dans les centres de loisirs	Les familles ont les informations nécessaires pour laisser leur enfant en toute confiance	
Permettre l'accessibilité à un plus grand nombre d'enfants	Sensibilisation et formation des équipes d'animation sur l'accueil des enfants porteur de handicap ou à besoins spécifiques	Les animateur.trices adaptent leur accueil aux enfants	Les animateur.trices prennent en compte les spécificités de l'enfant	
		Les animateur.trices ont connaissance du sac inclusif et des outils disponibles	Les animateur.trices utilisent efficacement les outils mis à leur disposition	
	Mise en place de tarifs et de modalités de paiement adaptés	Les tarifs sont différenciés en fonction du quotient familial. Les familles sont informées de la possibilité de paiement échelonnés	Tous les quotients familiaux sont représentés	

	Diffusion auprès des familles des aides existantes	Un affichage et de la documentation est disponible au secrétariat et visible sur notre site internet	Les familles connaissent et utilisent les aides possibles	
	Des rencontres avec les familles et le collectif handicap 30 sont mis en place avant chaque accueil d'enfant porteur de handicap ou à besoins spécifiques	Des accueils adaptés sont mis en place	Les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques ont pu être accueillis	

- **Mission d'information : comment se fait l'information, qui informer ? Enfants, familles, équipe, habitants du territoire**

Il nous semble important de privilégier une communication de proximité avec les familles et les enfants afin de créer un lien de confiance.

L'équipe d'animation mettra en place des supports de communication sur l'organisation du centre de loisirs à destination des enfants et des familles ainsi que des supports de valorisation qui pourront être créés conjointement avec les enfants. Ces supports devront être adaptés aux différents publics et porter des informations claires.

Nos équipes d'animation sont informés du projet de la structure et des attentes de la direction. Ils sont les relais auprès des familles.

Les informations du centre de loisirs sont accessibles aux habitants via différents supports de communication (site internet, réseaux sociaux, affiches et plaquette d'information, émissions radio...) et via les supports de communications de nos partenaires.

MISSION D'INFORMATION				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation
Permettre aux enfants, jeunes et familles d'accéder aux	Diffuser nos informations à nos partenaires et dans les lieux	Participer au forum des associations et autre évènement sur le territoire	Plusieurs nouvelles familles sont venues à notre rencontre	

informations du centre de loisirs	stratégiques	Nos informations sont disponibles auprès de nos partenaires	Tous nos partenaires disposent de nos informations à jour.	
	Diffuser les informations sur les projets, organisation, inscriptions sur nos supports numériques (lettre d'information, site internet, facebook) et via radio Sommières	Les supports d'information numériques sont à jour.	La lettre d'information est lue par au moins la moitié des destinataires.	
			Le nombre d'abonnés de nos pages facebook augmente	
		Un émission radio est mise en place avant chaque période de vacances et pour les évènements spéciaux.	L'émission radio est téléchargé plusieurs fois	
	Mise en place d'outils de transmission entre l'équipe d'animation	Un outil ou des procédures de transmission sont mises en place dans chaque groupe	Chaque animateur-trice est capable de faire un retour aux familles sur la journée de leur enfant	
	Affichages clairs et adaptés aux publics	Un affichage à destination des familles est mis en place dans chaque structure avec toutes les informations relatives aux animations et organisation spécifique de la période	Les familles s'arrêtent devant le panneau d'affichage	
			Les parents nous demandent moins d'informations sur les organisations, ce qui nous permet de plus échanger avec eux sur autre chose (la pédagogie, les animateurs...)	
		Un affichage adapté aux enfants est mis en place dans chaque salle (règle de vie, frise du temps...)	Les enfants se réfèrent aux affichages pour trouver l'information	
	Mise en place de temps de présentation des organisations, planning... avec les enfants	Chaque jour, un temps est mis en place	Les enfants connaissent le programme de la journée et les fonctionnements du centre de loisirs	
	Mise en place d'espaces de valorisation du projet dans nos structures	Des expositions sont mises en place	Les parents prennent le temps de regarder l'exposition	
		Des temps de convivialité sont mis en place	Les parents restent sur ce temps-là.	

Permettre à l'équipe d'animation de connaître le projet des Francas et de la structure	Lors des réunions de préparation, mise en place d'outils permettant aux animateur.trices de s'approprier le projet des Francas par et le projet pédagogique de la structure	Les outils mis en place permettent aux équipes de mieux comprendre le projet	Les animations et les postures des animateur.trices sont en adéquation avec le projet des Francas et de la structure.	
		Les animateur.trices proposent des projets d'animation en lien avec les objectifs pédagogiques de la période	Les animateur.trices sont capables d'évaluer leur projet sous le prisme du projet pédagogique.	

- **Mission Participation : enfants, familles, équipe. Comment sont organisé les espaces de participation, projet initié par les publics ?**

Il est essentiel que la place des enfants dans la structure soit au cœur des préoccupations des équipes (mise en place d'espace de participation, possibilité de choix, prise en compte du rythme de chacun et de l'individu dans le groupe...).

Le rôle de l'adulte est d'accompagner les enfants et non de décider à leur place. L'adulte doit leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets où ils puissent trouver leur place.

Les équipes tendront à amener les enfants à faire des choix, à développer leur esprit critique.

Pour ce faire, les équipes mettront en place à minima un temps de bilan par semaine en prenant en compte les propositions d'amélioration et les envies des enfants (repas, organisation spatio-temporelle, achats, activités...).

Une attention particulière sera apportée au groupe des 9-13 ans du centre de loisirs et aux jeunes en leur proposant des espaces tel que le conseil d'enfants et/ou des espaces de construction de projet.

Les équipes d'animation sont associées à l'élaboration du projet pédagogique durant des temps de préparation réguliers. Elles peuvent ainsi proposer des organisations et des animations pédagogiques en cohérence avec les objectifs de la structure.

Des outils de transmission sont mis en place entre le centre de loisirs et la famille. Des animations spécifiques ou des temps conviviaux sont aussi mis en place pour recueillir la parole des familles permettant d'instaurer une relation de confiance, d'échanges et de partage.

PARTICIPATION				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation
Impliquer les familles dans la vie du centre de loisirs	Mise en place d'outils d'information, de transmission et de valorisation dans nos centres de loisirs	La direction met en place les outils de communication, les informations en amont, le jour J et en aval	Affichages multiples mis à jour (internet, panneaux, flyers, calendrier annuel...)	
		L'équipe d'animation transmet les informations aux parents de manière systématique	Les outils de transmission sont mis en place (sieste, repas, sorties...)	
			Une valorisation régulière est faite (facebook, site, photos...), les retours journaliers sont faits auprès des familles	
	Mise en place de temps spécifiques conviviaux	L'équipe propose des événements gratuits ouverts à tous les publics durant l'année (soirées jeux, nuits mystérieuses, fête du jeu, forum petite enfance...)	Les familles profitent de ces événements pour échanger sur la vie du centre de loisirs	
	Temps et espaces mis en place pour le recueil de la parole des familles, leurs avis et leur possible implication (dons, sorties, accompagnement, bénévolat)	Des espaces d'information et de participation sont mis en place lors de nos événements	Les familles participent et sont force de propositions	
Permettre aux enfants de développer leurs propres projets	Mise en place de valorisation sur nos temps conviviaux	Des espaces de valorisation sont mis en place lors de nos événements et sur nos autres moyens de communication	Les familles s'y arrêtent et/ou commentent sur les réseaux sociaux	
	Des temps de bilan adaptés aux groupes sont mis en place régulièrement	Tous les groupes mettent en place ces temps de bilan	Ces temps sont mis en place au moins une fois par période ou par semaine pendant les vacances Les animateur-trices se servent des bilans pour adapter leur action	

	Des espaces de conseil d'enfants et de constructions de projets sont mis en place	Ces espaces sont mis en place dans chaque structure	Des projets ou des organisations émanent des conseils d'enfants	
Permettre à l'équipe d'animation de s'impliquer dans la construction du projet pédagogique	Lors des réunions de préparation, mise en place d'outils permettant l'appropriation du projet pédagogique par l'équipe	Les animateur·trices proposent des projets d'animation en lien avec les objectifs pédagogiques de la période	Les projets d'animation des animateur·trices apparaissent dans le projet pédagogique	
			Les animateur·trices sont capables d'évaluer leur projet sous le prisme du projet pédagogique.	

- **Mission activité : un espace du jeu et du ludique, un carrefour de parcours éducatif et culturel, des démarches pédagogiques actives**

La notion de plaisir dans les centres de loisirs nous semble fondamentale. En effet, même si des priorités d'actions et des intentions pédagogiques sont fixées, elles ne peuvent prendre de sens que si l'enfant prend réellement du plaisir à être au centre de loisirs.

Nous devons développer nos compétences, nos savoir-faire en termes de jeu pour tendre vers une amélioration qualitative des accueils ludiques.

Le jeu est pour l'animateur·trice un moyen d'approche privilégié, un moyen d'exercer son action ludique et éducative. (Cf. « Le Jeu » en annexe)

Les organisations mises en place et les animations proposées devront favoriser les notions de vivre ensemble et de citoyenneté, de partage, d'égalité

D'autre part, les pratiques éducatives qui sont au cœur de notre projet seront autant d'occasions pour les enfants de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. La recherche permanente de nouvelles activités devra être une des préoccupations des équipes.

MISSION D'ACTIVITÉ				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation
Permettre aux animateur·trices et aux enfants d'être dans le choix d'activités, le jeu libre et la construction de projets	Mise en place de temps de préparation, de régulation et de bilan avec les équipes	Implication des animateur·trices aux différents temps	Propositions et prises de paroles de tous et toutes. Des initiatives sont prises pour > 50%	
	Mise en place des moyens nécessaires (ressourcerie, animations, jeux de cohésion,	Appropriation des outils par l'équipe	Les plannings répondent aux intentions pédagogiques	

	outils...)			
	Formation et sensibilisation à la posture de l'animateur·trice, au projet pédagogique	Les animateur·trices sont en capacité de mettre en place les différents temps d'échanges et d'espaces de paroles	Chaque équipe développe des temps et espaces adaptés à la tranche d'âge	
		Les animateur·trices connaissent le projet pédagogique de la structure	Chaque équipe propose des animations cohérentes avec le projet pédagogique	
	Propositions d'outils en faveur du choix, du jeu libre et de la construction de projets	Les outils sont adaptés à chacun·une dans le groupe	Tous les enfants utilisent les outils	
	Propositions d'espaces et de temps qui invite au dialogue	Les enfants sont en confiance pour prendre la parole	Les enfants prennent la parole durant les temps d'échanges > 50 %	
	Propositions d'espaces et de temps en faveur de l'autonomie et la participation des enfants	Les espaces et les temps mis en place sont adaptés à chacun·une	Les enfants font des propositions >50% et elles sont mises en oeuvre	
Offrir une diversité d'activités	Sensibilisation et formation aux pratiques éducatives Francas, à la richesse du territoire (cartographie), et enrichissement du panel d'activités	L'équipe d'animation s'est appropriée les propositions de la direction	Les animateur·trices les ont retranscrits dans leur programme d'animations (pratiques éducatives, intervenants, sorties, activités diverses)	
	Propositions adaptées en fonction des besoins et des capacités de chacun·e	Les animateur·trices proposent des activités en autonomie en parallèle ou bien une place différente dans le jeu	Chaque enfant a pu trouver sa place dans chaque animation	

	Mise en place des conditions nécessaires pour découvrir de nouvelles activités	Les animateur·trices proposent un panel d'activités adaptées à leur groupe	Tous les enfants ont pu/voulu participer aux animations proposées	
--	--	--	---	--

- **Mission d'orientation : espace pivot de l'action éducative locale, espace catalyseur de participation et d'engagement...**

Le centre de loisirs est ancré dans son territoire de vie. De nombreux partenariats sont mis en place avec les associations du territoire, les collectivités et les communes.

Le centre de loisirs met en place des animations ou des sorties permettant aux enfants de découvrir leur environnement proche.

Des acteurs sportifs, culturels et éducatifs peuvent intervenir dans les centres de loisirs ou accueillir les enfants dans leur structure.

Les enfants et les jeunes participent régulièrement à des événements locaux.

Depuis plusieurs années, un partenariat fort avec le service culture de la Communauté de communes permet aux enfants de bénéficier d'animations culturelles de qualité à travers, notamment, les dispositifs comme « Partir en livre », C'est mon Patrimoine...

Le centre de loisirs est aussi un espace d'information à destination des familles et des jeunes. Il est ressource sur les formations liées à l'animation et peut orienter les jeunes vers les diplômes correspondant et les accueillir en stage ou apprentissage.

MISSION D'ORIENTATION				
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques	Critères	Indicateurs	Évaluation
Permettre aux enfants, aux jeunes et aux familles de découvrir les potentialités de leur territoire	Mise en place de partenariats locaux	Plusieurs partenariats locaux ont été mis en place avec des associations ou structures du territoire dans le cadre des programmes d'animation	Au moins un partenariat par période a été mis en place	
			Les enfants ont découvert de nouvelles activités ou associations du territoire.	
	Mise en place d'actions valorisant le patrimoine et environnement proche	Mise en place de sorties permettant de découvrir de nouveaux lieux	Les enfants ont découvert plusieurs nouveaux lieux durant l'année	

	Participation ou co-construction à des évènements locaux	Des projets d'animation sont mis en place en lien avec les évènements de la commune ou de l'intercommunalité durant l'année.	Les enfants se sont rendu à des évènements de leur commune ou de la CCPS	
		Les enfants ou les jeunes ont participé à l'organisation d'un évènement	Les enfants ou les jeunes se sont impliqués dans l'organisation d'un évènement	
	Diffusion des informations concernant les formations, dispositifs et évènements existants auprès des adolescents	Un espace d'information à destination des jeunes est mis en place dans nos espaces ados	Des plaquettes d'information sur le Bafa et les formations en apprentissage sont disponibles dans nos espaces ados	
			Les informations sur les dispositifs ou actions à destination des jeunes sont affichées (SacAdos ; Séquence Bigo...) au fur et à mesure	
		La page facebook de la sphère ados relaie les informations du territoire.	La page facebook de la sphère ados est active	
	Diffusion des informations auprès des familles concernant les formations, dispositifs et évènements existants.	Un espace d'information est mis en place dans chaque structure dans la mesure du possible	Des plaquettes d'information ou affiche sur le Bafa et les formations en apprentissage sont disponibles dans chaque structures.	
			Les informations sur les dispositifs ou actions ponctuelles de nos partenaires sont accessibles	
		Une rubrique partenaire est mise en place dans la lettre d'information	Les informations sur les dispositifs ou actions ponctuelles de nos partenaires sont relayés dans la lettre d'info	
		Les informations de nos partenaires sont relayés sur nos pages facebook	Les pages facebook du centre d'animation et de la sphère ados sont actives	
	Diffusion du guide des familles créé par la CCPS	Le guide est disponible sur place et via nos supports numériques.	Les familles qui fréquentent nos structures ont connaissance et accès à ce guide	

Accompagner les jeunes dans un parcours de découverte, de formation et d'engagement	Accompagnement des jeunes dans leur cursus BAFA	Rencontre et conseil concernant le cursus BAFA	Le centre est repéré comme lieu ressource concernant le BAFA	
		Accueil et accompagnement des jeunes en stage pratique dans le centre de loisirs	Le centre est repéré comme lieu d'accueil. Les jeunes continuent de postuler après leur stage pratique.	
	Accueil de jeunes en apprentissage CPJEPS et BPJEPS	Chaque année, plusieurs postes en apprentissage sont proposés	Le centre est repéré par la mission locale comme lieu d'apprentissage	
Permettre de mettre en lien les familles avec des acteurs éducatifs ou social	Diffuser aux familles les informations concernant les aides possibles	Un espace d'information sur les aides est mis en place au secrétariat	Les familles connaissent les aides aux loisirs ou autres	
		Les informations concernant les aides sont relayées via nos supports numériques.	Les aides de la CAF sont relayés sur nos pages facebook.	
	Adhésion au relai loisirs handicap 30	Mise en place d'accompagnement des enfants et des familles par le relai loisirs handicap 30	Des accueils adaptés aux besoins de l'enfant sont mis en place	
	L'équipe pédagogique assiste à différents réseaux de territoire	La connaissance d'autres acteurs éducatifs ou médicaux-sociaux sur le territoire	Nous avons pu orienter les familles vers les corps de métier adapté à leur besoin (assistante sociale, éducateur, centre social...)	

B. Le programme d'animation

Pour donner du sens et répondre au projet Francas, un calendrier est travaillé à l'année avec l'équipe du Centre d'Animation du Pays de Sommières. Il permet notamment de visualiser les pratiques éducatives et de les répartir en fonction des périodes mais aussi à ce que du lien se fasse entre les différents secteurs du centre d'animation et les acteurs du territoire.

Afin de favoriser la participation des enfants, nous avons créé un nouveau support : « le projet de période ».

Il présente uniquement les projets forts de la période, ainsi les animateur.trice.s peuvent construire ou modifier les animations avec les enfants, ce support permet aussi de valoriser les actions mises en place par les animateur.trice.s en lien avec les pratiques éducatives.

Les projets de période sont pour les animateur.trice.s un support de travail. Ils permettent de mettre du sens à leurs animations et être en lien avec le projet pédagogique, lui-même en lien avec le projet des Francas.

Les projets de période sont affichés au centre de loisirs et diffusés par internet (site Francas) aux familles généralement deux semaines avant les débuts de période. La communication passe aussi par les équipes elles-mêmes en présentant et valorisant les projets mis en place.

ANNEE 2023-2024		
EQUIPES	MERCREDIS	PETITES VACANCES
DIRECTION	1	1
3-5 ANS	2	2
6-13 ANS	2	2
PERSONNEL DE SERVICE	1	1
SECRETAIRE	1	1

III. Les Moyens

A. Les Moyens humains.

1 directeur.trice : accompagnement des équipes, relation aux familles, veille au bon fonctionnement de la structure (il.elle sera remplacé.e par un.e autre directeur.trice sur certaines périodes de vacances scolaires)

+ animateur.trice.s volontaires en fonction des effectifs

+ animateur.trice.s permanent.e.s en fonction des effectifs

+ 1 personne de service : entretien des locaux, service des repas

+1 secrétaire : gestion administrative, informations aux familles, lien entre les familles et l'équipe de direction

Le.la directeur.trice, titulaire du BPJEPS LTP, propose un suivi des stagiaires, avec 2 rencontres formalisées durant la période de stage, en utilisant un support écrit (Cf. « Grille d'auto-évaluation des stagiaires BAFA» en annexe). Ces rencontres servent aux stagiaires pour faire leur autoévaluation et améliorer leur accompagnement.

CF annexe : grille d'autoévaluation des stagiaires

L'équipe d'animateur.trice.s est constituée d'animateur.trice.s permanent.e.s, d'animateur.trice.s volontaires BAFA ou stagiaires BAFA. L'équipe volontaire est recrutée selon les critères suivants : diplôme, expériences professionnelles ou personnelles, centres d'intérêts et compétences particulières pouvant être réutilisées en centre de loisirs.

Les animateur.trice.s permanent.e.s sont des relais entre la direction et les animateur.trice.s et apportent un soutien au directeur dans la mise en place du projet et de son suivi sur les différentes périodes d'ouverture. Il.elle.s ont un rôle d'accompagnateur.trice et/ou de personne ressource auprès des équipes volontaires. Il.elle.s sont également un repère auprès des enfants et auprès des familles.

L'animation volontaire a une place prépondérante dans la vie du centre de loisirs. Elle porte le projet en lien direct avec les enfants et les familles et contribue à la mise en place de celui-ci. Elle confirme son engagement dès la préparation. En effet, la construction pédagogique se fait ensemble afin que tous puissent mettre leurs compétences, idées à contributions. Les temps de préparation sont des temps de concertation en équipe pour que le centre de loisirs soit le plus harmonieux possible pour l'équipe et les enfants.

En amont des temps de préparation sont organisés avec l'équipe. Ils permettent d'apprendre à se connaître, de connaître et comprendre qui sont les Francas du Gard et la CCPS, mais aussi le fonctionnement du CLE. Durant ces temps les équipes d'animation accompagnées des directeur.trice.s construisent le projet pédagogique ainsi que les projets d'animation. Durant les vacances scolaires, une fois par semaine, une réunion de préparation et de bilan est organisée avec tous les animateur.trice.s et l'équipe de direction.

Depuis la mise en place des TAP (2013) sur les écoles de la CCPS, et plus récemment des ALP, la volonté de la Communauté de Communes est de former les agents communautaires au BAFA afin d'assurer au mieux leurs fonctions d'animateur. rice.s communautaires.

Dans nos centres de loisirs, nous accompagnons ces animateur.trice.s lors de leurs stages pratiques ; notre volonté est de pouvoir accompagner et former correctement ces agents afin que les temps d'Alp soit des temps pédagogiques de qualité, mais aussi pour remettre la place de l'enfant au cœur du projet.

B. Les Moyens financiers.

Le budget 2025-2026 du Centre d'Animation du Pays de Sommières est composé :

- De charges liées à l'accueil de public : personnel, repas, activités, petit équipement, documentation pédagogique, location de véhicule, transport d'activités, droits d'entrées, achat de prestations....
- De charges liées au fonctionnement : personnel, fournitures administratives, communication, carburant, frais postaux, télécommunications, charges de structure
- De recettes liées à l'accueil de public : participation des usagers, participation de la CAF
- De recettes liées à des subventions : participations des communes, aides de l'Etat sur emploi aidés notamment, dépôt de dossier de demandes de subventions en fonction d'appels à projet,

Un budget permettant d'assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs est attribué pour les mercredis et les vacances scolaires.

C. Les Moyens matériels.

Le Centre d'Animation du Pays de Sommières dont fait partie le centre de loisirs de Montpezat dispose de 2 véhicules 9 places permettant le transport d'enfants.

Il dispose de mobilier adapté aux âges des enfants pour équiper le centre de loisirs.

Il dispose d'une régie de matériel pédagogique avec des malles thématiques, d'un espace ressources pour les animateurs.

La ludothèque de Sommières, se trouve désormais à l'Espace Lawrence Durrell, au côté de la médiathèque et de radio Sommières, dans un espace prêté par la mairie de Sommières. Elle est mise à disposition pour les groupes qui souhaitent s'y rendre ou bien y emprunter des jeux. C'est aussi l'occasion de profiter des autres espaces de ce lieu de culture (Exposition, médiathèque, Radio...)

Il est aussi possible d'avoir accès aux différentes structures de la commune : terrains de tennis, city stade, parc « La Garenne », foyer (demande au préalable à la mairie), bibliothèque...

Le centre de loisirs a également la possibilité d'emprunter des malles pédagogiques au siège de l'association (malle écocentre, malle média...) et de commander des bus pour le transport d'enfants.

IV. Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet

A. La structuration du temps, du groupe et des espaces : la journée type

Pour chaque moment de la journée, décrire la manière dont est structuré le groupe d'enfant, les espaces, les temps de transition le rôle et l'attention des animateurs en référence aux intentions éducatives suivantes :
Rythme de l'enfant ; Autonomie ; Participation ; vivre ensemble ; Parentalité ; Développement durable

Horaires et temps	Structuration du groupe	Repère/ affichage/ rituel Transition	Dans quel(s) espace(s) ?	Rôle de l'animateur et du directeur (atelier en autonomie avec accompagnement de l'animateur, atelier dirigé...)
Accueil du matin de 7h30 à 9h30 Collation de 7h30 à 8h30	Tous les groupes mélangés La collation est proposée à tous les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h30, mais elle n'est pas obligatoire.	Les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés et de collation en self-service. Des enfants volontaires peuvent installer la collation avec un animateur. Un affichage permet aux enfants de penser au temps d'hygiène et de se servir seuls de manière réfléchie sur leur consommation.	Ateliers /jeux : dans la cour de l'école principalement et/ou salle de restauration et bibliothèque Collation : dans la cour de l'école ou dans la salle de restauration	Adulte accueillant, souriant et rassurant. Accueille les familles et les enfants. Il propose des activités aux enfants, doit être visible et actif. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'adulte Lors de la collation, l'adulte doit prendre le temps de s'asseoir avec les enfants qui déjeunent, il doit veiller au bon fonctionnement du self. La direction donne des informations importantes administratives et pédagogiques et se rend disponible pour discuter avec les parents. Met en valeur la journée de l'enfant.
Prise en main + activités De 9h à 11h45	Par ateliers ou en groupe entier	Rituel du matin + affichage des salles respectives Chanson, histoire, danse, énigmes du jour, qui fait quoi ?...	Groupe entier ou par ateliers Tous les espaces peuvent être utilisés	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'adulte La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Repas De 11h45 à 13h15	Le groupe entier	Temps d'hygiène avant le repas Des enfants volontaires peuvent installer le repas avec un animateur	En extérieur ou en salle de restauration	Les équipes sont avec les enfants au moment du repas, montrent l' exemple, discussion ou jeu d'ambiance, sensibilisation, énigmes... Temps d'apprentissage
Temps calme/libre De 13h15 à 14h00	Par groupes	Rituel d'un retour au calme Un groupe en sieste Un groupe en temps calme : relaxation, musique, lecture... Temps de jeux libre	Salle de sieste Salle élémentaire, bibliothèque et cour	Propose des activités calmes, les enfants peuvent évoluer librement (sauf sieste) sur les activités. Ateliers dirigés/ateliers en autonomie /ateliers avec accompagnement de l'adulte. La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Prise en main + Activités De 14h à 16h	Par tranche d'âge : prise en main + départ en activités Groupe sieste : réveil libre + ateliers	Dramatisation, chanson, histoire, danse, énigmes du jour... Groupe sieste : réveil libre et ateliers Par tranche d'âge ou groupe entier : plusieurs animations ou grand jeu	Cour, garenne, salle maternelle, bibliothèque, salle de restauration	Force de propositions, Pose le cadre, mène le jeu, joueur et sécurisant. Travail d'équipe Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'animateur La direction vient en soutien, en accompagnement, vérifie la sécurité et le bon déroulement de l'activité.
Goûter/bilan De 16h à 16h30	Goûter en grand groupe ou par groupes Bilan, temps de choix, ou temps de vie de groupe : Par groupes	Collation : Temps d'hygiène avant la collation Collation sous forme de self-service à heure fixe. Des volontaires peuvent installer le goûter avec un animateur Bilan : Propose des outils ludiques pour prendre en compte la parole des enfants	Salle de restauration, extérieur, ou bien salles d'activités	Les équipes sont avec les enfants au moment du goûter, montrent l'exemple, discussion ou jeu d'ambiance. Temps d'apprentissage Temps de parole : adulte à l' écoute et bienveillant , sait se remettre en question, propose des améliorations pour la vie de groupe, impulse une dynamique de groupe pour mieux vivre ensemble . La direction est garante des demandes faites par les enfants pour la vie de groupe.
Accueil du soir De 16h30 à 18h30	Par ateliers ou par groupes	Prendre un temps pour expliquer aux enfants les activités (lieu, quoi, qui) à la fin du goûter. Faire au moins 2 propositions d'activités (extérieur et intérieur) Affichage informatif ou de valorisation à destination des familles	Par groupe dans leurs salles respectives ou extérieur Les enfants évoluent librement dans les espaces de jeux proposés en respectant les limites des lieux d'activités posées	Accueillant, calme et visible. Toujours animateur.trice de son groupe même en accueillant les parents (bilan de la journée, anecdote, humeur de l'enfant, informations importantes...) Ateliers dirigés/ ateliers en autonomie / ateliers avec accompagnement de l'animateur.trice. La direction donne des informations importantes administratives et pédagogiques et se rend disponible pour discuter avec les parents. Met en valeur la journée de l'enfant.

B. Les modalités de vie

Les règles de vie au centre de loisirs sont d'abord établies avec l'équipe pédagogique et les enfants. Il s'agira de trouver ensemble un socle commun de règles non négociables pour les enfants et les animateur.trice.s :

- **J'apprends à respecter l'autre :**
J'accepte de n'avoir aucun geste violent envers une autre personne du centre de loisirs
J'accepte de n'avoir aucune parole blessante envers une autre personne du centre de loisirs
- **J'apprends à respecter l'espace dans lequel je vis :**
J'accepte de ne pas abîmer le matériel, les locaux et les espaces extérieurs qui constituent mon centre de loisirs
J'accepte de partager ce qui se trouve dans mon centre de loisirs
- **J'apprends de l'autre :**
J'accepte de parler avec les personnes du centre de loisirs
J'accepte que tout le monde ne soit pas d'accord avec moi
- **J'apprends sur moi :**
J'accepte de découvrir différentes activités, je pourrai dire si elles m'ont plu ou pas
J'accepte de participer à différentes tâches de la vie quotidienne, je pourrai dire si elles m'ont plu ou pas
J'accepte d'essayer de faire par moi-même, je pourrai dire si je réussis ou pas
- **J'apprends à me sécuriser :**
J'accepte les règles de sécurité : je ne cours pas à l'intérieur, je ne grimpe pas dans les arbres, je ne sors pas du centre de loisirs sans y être accompagné...
J'accepte de goûter les aliments que l'on me propose lors du repas et des collations (sauf régime alimentaire)

Dans un souci d'exemplarité, les règles de vie du centre de loisirs s'appliquent à tous et à toutes, et à tout moment.

Les règles de vie sont sues de toute l'équipe. Puis, chaque animateur.trice dans un souci d'adaptabilité à son groupe d'enfants s'en saisi afin de proposer un moyen ou un outil pour les présenter aux enfants. Les règles de vie supplémentaires, peuvent être composées, négociées au sein de chaque groupe, dans un souci de processus de compréhension, de construction et de participation, pour l'harmonie dans le groupe. Elles se feront en concertation (type conseil d'enfants).

Rôle et attitudes de l'animateur.trice :

L'animateur.trice veillera à avoir une attitude en adéquation avec le projet de la structure et à avoir un comportement d'exemplarité auprès des enfants, des familles et de l'équipe.

Avec les enfants et les jeunes

L'animateur.trice assure la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes.

Il.elle contribue à l'épanouissement de leur personnalité, leur permet de développer leur potentialité et leur connaissance en respectant le rythme de vie de chacun.

Il.elle favorise la rencontre de l'individu avec le groupe et l'apprentissage de la vie en collectivité. Par son écoute, ses capacités techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur.trice aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets. C'est un.e meneur.euse mais il sait encourager la prise d'initiative et de responsabilité.

Ni copain.ine, ni trop autoritaire, l'animateur.trice est le.la garant.e des règles mises en place démocratiquement par le groupe. L'animateur.trice est dynamique, motivant.e, joueur.euse et imagitatif.ve.

Par rapport aux activités

Il.elle met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériels nécessaires à l'activité (l'activité n'étant pas un but mais un moyen). Il.elle gère l'activité de A à Z sans oublier les préparations et les rangements (les enfants pouvant y participer). Il.elle sait adapter sa menée suivant l'âge des enfants et s'adapter aux contraintes du moment (il n'oublie pas la mise en valeur de l'activité de l'enfant). Par des activités les plus diversifiées possibles, l'animateur.trice a une pédagogie active fondée sur la réussite de chacun. Il.elle procure à l'enfant des savoir-faire et des savoirs être de façon ludique tout en respectant la courbe d'activité. Il.elle sait dramatiser l'activité, motiver le groupe, et permettre l'implication des enfants dans la mise en place et les bilans des actions.

Par rapport aux parents

L'animateur.trice doit établir une relation de confiance avec les parents afin que l'information concernant l'enfant circule bien dans les deux sens (les enfants ont une vie avant et après le centre de loisirs). Il.elle implique les parents dans le rôle éducatif du centre de loisirs (nos accueils ne sont pas une garderie) en présentant et expliquant les objectifs poursuivis et les moyens pédagogiques mis en place

Par rapport à l'équipe éducative

L'animateur.trice fait partie de cette équipe où différents rôles complémentaires et solidaires sont assumés. Il.elle intervient en relation d'aide en motivant, en soutenant techniquement et moralement, (sans abus d'autorité) pour favoriser la vie et l'évolution de cette équipe.

En se référant à des intentions éducatives, il.elle prend part au sein de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en vie et à l'évaluation de sa réalisation. Il.elle sait se remettre en question et accepter ses erreurs.

Cadre de vie

Diverses infrastructures permettent aux enfants de profiter un cadre de vie agréable : stade de football, terrains de tennis, salle de judo, aires de jeux et médiathèque.

Des commerces (boulangerie, épicerie, presse, coiffure...) et des associations (danse, arts martiaux, club taurin, foot... font vivre le village

V. Annexes

Le Jeu

Le jeu est pour l'équipe pédagogique un moyen d'approche privilégié, un moyen d'exercer son action ludique et éducative. Le jeu c'est :

- Un support ludique : on joue avant tout pour jouer seul ou ensemble (partage, lien, échange, intergénérationnel...)
 - Un support éducatif : on peut apprendre en jouant, exercer ses compétences (lecture, numération, coopération, socialisation...)
 - Un support pédagogique : il sert à l'animateur pour observer les compétences des enfants, de les vérifier ou bien de voir comment elles sont utilisées.
- L'animateur.trice adapte le jeu en fonction de son public, fait vivre le jeu afin d'améliorer les apports éducatifs...

LES GRANDS JEUX

Le grand jeu est un moment particulier aussi bien pour les enfants que pour l'équipe pédagogique. Il fait appel à **l'imaginaire des enfants** et favorise la découverte. Il développe des notions de solidarité et d'esprit d'équipe. Il permet également de responsabiliser et de confronter l'enfant aux règles d'une manière ludique. Le grand jeu lorsqu'il est bien mené reste **un temps fort des vacances**.

Le Fonctionnement :

- Les règles sont claires et simples.
- Une sensibilisation est nécessaire. Elle peut être faite par divers moyens ludiques (des petits jeux, des messages, des invitations, des affiches...).
- Il existe une fabulation, une mise en scène.
- Il y a un.e meneur.euse qui organise le déroulement du jeu (très souvent).
- Le grand jeu a une fin ; il se termine généralement par un regroupement où les enfants atteignent la finalité du jeu.
- Il respecte la courbe d'intensité d'une activité et est adapté aux enfants.
- Tous les enfants doivent être acteur.trice.s du jeu.

LES TEMPS DE REPAS

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, il est propice aux **discussions et aux échanges** avec l'adulte et les autres enfants. Moment de plaisir et de socialisation. Le repas **peut être animé** (jeux, énigmes, décoration, thématique), à condition de ne pas confondre ambiance et bruits. Il se déroule quoiqu'il en soit dans une **atmosphère calme, conviviale et chaleureuse**.

TEMPS D'ACCEUIL/ TEMPS CALME/ TEMPS LIBRE

Ces temps appartiennent à l'enfant, mais ce sont des temps qui s'animent également !! Les animateur.trice.s doivent : être **force de proposition**, rester garant du temps, être à l'écoute, laisser les enfants jouer seuls, susciter la curiosité, être disponible, créer de la relation entre enfants et animateur.trice.s, moment de discussion, gérer des situations difficiles, être vigilants, **accueillir les parents (sans défaut de surveillance)**.

Pour que ces temps soient une réussite, il **faut les préparer** !! Il est indispensable de se mettre d'accord en amont de l'aménagement, les règles, la mise à disposition du matériel et définir le cadre.

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateur.trice.s en présence des enfants.

GRILLE D'AUTO EVALUATION DES STAGIAIRES BAFA						
INITULES	INTERMEDIAIRE			FINALE		
	EN DIFFICULTE	A CONSOLIDER	SATISFAISANT	EN DIFFICULTE	A CONSOLIDER	SATISFAISANT
Assurer la sécurité physique et morale des mineurs						
Connaître chacun des enfants qui lui sont confié						
Gérer un groupe au fil de la journée en tenant compte des rythmes, des capacités et des besoins des enfants qui le composent						
Créer les conditions de la sécurité physique, morale et affective du groupe et de ses membres dans les temps de vie quotidienne et dans les temps d'activités						
Repérer les changements d'attitude des enfants pouvant révéler un mal être et interpeler l'équipe						
Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différent.e.s acteur.trice.s						
Accueillir les parents, les informer sur la vie du CLE						
Trouver sa place au sein d'une équipe et y établir de bonnes relations de travail						
Rechercher le dialogue avec chaque famille autour de ce que vit leur enfant dans le CLE						
Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM						
Apporter sa contribution à l'élaboration du projet pédagogique						
Participer à l'élaboration du fonctionnement du CLE et des projets d'animation						
Respecter le cadre réglementaire						
Agir en cohérence avec le cadre posé collectivement						
Prendre sa place dans une équipe et être solidaire de ses membres						
Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités						
Contribuer à l'organisation de la journée, de la semaine, du séjour dans le respect des rythmes de vie des enfants						
Être attentif au bien être de chaque enfant (hygiène, alimentation, repos/sommeil).						
Concevoir et aménager les espaces de vie et d'activités						
Créer les conditions pour faciliter le vivre ensemble						
Savoir proposer, préparer et animer une palette d'activités dans plusieurs domaines en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique						
Evaluer ses actions et ses attitudes						
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets						
Être l'écoute des enfants de leurs attentes et de leurs idées						
Savoir observer ce que font les enfants pour situer un rôle d'accompagnateur de projet						
Rechercher la plus grande participation possible des enfants						
Savoir créer et animer des espaces d'expression et de concertation						
Expérimenter des espaces et des formes de participation des enfants dans la vie quotidienne et les projets d'activités						

Les besoins du public

Items	Besoins 3-4 ans	Besoins 5-6 ans	Besoins 7-9 ans	Besoins 10-13 ans
Sécurité Physique Matérielle Affective	Cadre de vie sécurisé et sécurisant Créer un lien affectif Espace à l'échelle de l'enfant Matériel adapté		L'affectif est plus difficile à conquérir Cadre de vie sécurisé et sécurisant	Aiment le risque Très fragile affectivement Cadre de vie sécurisé et sécurisant
Autonomie Faire seul	Coins individuels Espaces de jeux séparés du groupe Matériel adapté, activités ludiques adaptées Faire seul Informers les enfants sur les adultes qui les entourent		Matériel adapté	Laisser faire et voir s'ils prévoient un cadre adapté
Socialisation Coopération	Centré.e sur lui.elle-même Activités de groupe Créer un climat de confiance et de respect mutuel Activités de coopération, collectives Jeux à règles		Décentre son intérêt, s'ouvre aux autres , à la collectivité, la socialisation.	Baisse de la socialisation retour à l'envie de solitude
Repos, détente Respect du rythme de l'enfant	Temps fréquents et très courts de repos Rythme lent dans les activités Jeux tranquilles Contact nature, lecture, sieste, coin repos		Temps calmes	Besoin de repos Très fatigable
Mouvement Respect du rythme de l'enfant	Gestes imprécis Activités courtes et variées Exercer son adresse, son équilibre, sa force Jeux extérieurs libres et organisés Expression corporelle		L'attention est plus soutenue La précision se développe	Débordant d'énergie Gestes précis Vite fatigué.e.s
Imitation, création, imagination, manipulation	Recréent à partir d'un modèle d'exemples Jeux d'imagination Fabrication d'objets, peinture Vivre ou créer des histoires Jeux symboliques, de construction Chants, déguisements		Recrée, fait, s'exprime à partir d'un exemple Développe sa créativité	Concentration Développe sa créativité
Participation Etre à l'écoute Favoriser l'expression	S'exprime à partir d'un modèle, d'exemples Pose plein de questions		Temps de débat Temps de bilan Choix des activités Discussions, échanges	